

1) DÉBUT DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 324^e RÉUNION

Le compte rendu est adopté tel quel.

Action : Classer le compte rendu de la 324^e réunion

3) SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Les correspondances reçues entre le 6 décembre 2014 et le 12 janvier 2015 sont présentées à l'Annexe A.

4) PROJET DIAMANTIFÈRE RENARD

- a) Demande de modification du CA (troisième partie)
- *pour discussion*

ATTENDU QUE, l'ensemble de la documentation pour l'analyse de cette demande de modification au certificat d'autorisation n'a toujours pas été transmis au COMEX.

EN CONSÉQUENCE, les membres conviennent de reporter cet item à la prochaine réunion et de poursuivre l'analyse du dossier.

Action : Reporter cet item à l'ordre du jour de la prochaine réunion

5) PROJET HYDROÉLECTRIQUE EASTMAIN-1-A ET DÉRIVATION RUPERT PAR HYDRO-QUÉBEC

- a) Suivi de l'intrusion saline dans la baie de Rupert – Rapport d'étude 2013
- *pour information*

ATTENDU QUE, les résultats des suivis de 2010 et 2013 confirment la tendance des modifications prédites dans l'étude d'impact de 2004. L'intrusion saline maximale observée est localisée moins en amont qu'anticipé. Les variations des niveaux d'eau dans la baie de Rupert et dans l'estuaire de la rivière Rupert concordent avec les prédictions. Aucune variation perceptible des niveaux d'eau dans la baie de Rupert n'est observée depuis la dérivation partielle de la rivière Rupert.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX considèrent que les renseignements transmis par le promoteur sont satisfaisants et suivront les résultats de la dernière campagne de suivi qui est prévue en 2017.

- b) Suivi des conditions de navigation des biefs Rupert – Consultation des utilisateurs cris – Suivi environnemental en phase exploitation (2013)
 - *pour information*

ATTENDU QUE, en 2013, peu d'obstacles majeurs à la navigation ont été rapportés par les participants au cours des entrevues. Cependant, tous les utilisateurs mentionnent que des débris flottants peuvent être rencontrés de façon ponctuelle le long des corridors de navigation.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX considèrent que les renseignements transmis par le promoteur sont satisfaisants et porteront une attention particulière au programme de suivi qui doit se poursuivre en 2014. De plus, le promoteur nous informe qu'il évalue la possibilité d'ajouter une année d'entrevues avec les utilisateurs cris des biefs Rupert au programme de suivi initialement prévu.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2015-0115-01 : d'informer l'Administrateur que le COMEX a pris connaissance de ces deux rapports de suivi et qu'il n'a pas de commentaire à formuler sur ceux-ci.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

ATTENDU QUE, le COMEX a été informé de la demande d'Hydro-Québec pour la demande de modification au certificat d'autorisation afin d'annuler les deux dernières années de suivi, soit 2015 et 2017, du carbone organique total dans l'estuaire de la rivière Rupert. Le COMEX est favorable à cette requête.

EN CONSÉQUENCE, les membres décident que :

#2015-0115-02 : de recommander à l'Administrateur d'approuver l'annulation des deux dernières années de suivi, tout en rappelant au promoteur qu'il doit réaliser un suivi du meunier rouge dans l'estuaire et la baie de Rupert en 2018.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

6) PROJET MINIER BACHELOR

- a) Réponses aux questions et commentaires sur les tests de validation du système de destruction des cyanures
- *pour information*

ATTENDU QUE, le COMEX a pris connaissance des réponses aux questions transmises par Ressources Métanor reçues le 10 novembre 2014. Le promoteur fait une utilisation minimale de son système de destruction des cyanures pour traiter l'effluent et se contente de respecter la Directive 019, sans atteindre les objectifs environnementaux de rejets (OER). Le COMEX est préoccupé par cette situation et est insatisfait des résultats présentés. Le Comité s'attend à ce que le promoteur ajuste ses façons de faire dans les meilleurs délais et l'informe des moyens qu'il compte mettre en place pour réduire les concentrations rejetées dans le milieu récepteur. Les concentrations de son effluent devront tendre davantage vers les OER calculés, en vue de respecter l'engagement qu'il avait initialement pris.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2015-0115-03 : d'informer l'Administrateur que les résultats atteints par Ressources Métanor ne sont pas satisfaisants au niveau de l'efficacité du système de destruction des cyanures et de lui transmettre un rapport d'analyse sur la question.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

7) PROJET MINIER WHABOUCHI

- a) Réception de renseignements complémentaires à l'étude d'impact :
- Bilan et compensation des dommages sérieux aux poissons
 - Détermination des teneurs de fond dans les eaux souterraines
 - Qualité des eaux de surface et des sédiments
- *pour discussion*

ATTENDU QUE, ces compléments d'information au projet Whabouchi ont été reçus le 19 décembre 2014 et que d'autres documents sont encore à venir, notamment la version anglaise du résumé de l'étude d'impact.

ATTENDU QUE, une entente sur les répercussions et avantages (entente Chinuchi) du projet Whabouchi a été signée le 7 novembre 2014. Le contenu de cette entente demeure confidentiel entre les partis signataires (le Grand Conseil des Cris, le Gouvernement de la Nation Crie, la Nation crie de Nemaska et Nemaska Lithium inc.), mais indique que les préoccupations exprimées par les Cris seraient prises en considération, notamment pour les opportunités d'affaires, la formation et l'emploi.

ATTENDU QUE, des élections pour le poste de chef de la communauté de Nemaska seraient prévues à la mi-mars.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX conviennent de fixer les dates des consultations publiques lors de la prochaine rencontre, lorsqu'ils en sauront davantage sur la tenue de cette campagne électorale, afin d'éviter d'interférer avec celle-ci.

Action : Reporter cet item à l'ordre du jour de la prochaine réunion

8) PROJET D'EXPLOITATION DE GISEMENTS NATURELS D'AGRÉGATS SUR LES TERRES DE CATÉGORIE II DE WASKAGANISH

- a) Étude d'impact
• *pour discussion*

ATTENDU QUE, les membres, souhaitent obtenir du promoteur des précisions relatives à certains questionnements et que les analyses, à la fois des membres cris et des membres québécois, ont été déposées.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident qu'ils étudieront les questionnements soulevés, afin de proposer un nouveau rapport d'analyse regroupant tous les commentaires lors de la prochaine réunion.

Action : Reporter cet item à la prochaine rencontre.

9) VARIA

Sur le site Internet du COMEX, dans les fiches de projets, il faudrait indiquer les terrains de trappage sur lesquels se trouvent les différents projets dans les détails sur la localisation.

10) DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Les membres conviennent que la prochaine réunion aura lieu le jeudi 5 février à 9h00 à Montréal au bureau du COMEX.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 6 décembre 2014 au 12 janvier 2015

PROJET	DE	À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
Projet minier Bachelor 3214-14-027	André Boisclair COMEX	Gilbert Charland MDDELCC	Questions et commentaires sur le rapport annuel 2013.	Transmission : 17 décembre 2014		
Projet minier de Métaux BlackRock 3214-14-050	Lynda Roy MDDELCC	André Boisclair COMEX	Accusé réception concernant le suivi de la condition n° 16	Réception : 15 décembre 2014	- Copie des questions et commentaires transmis au promoteur reçue le 18 décembre 2014	
	Lynda Roy MDDELCC	André Boisclair COMEX	Accusé réception	Réception : 15 décembre 2014		
	André Boisclair COMEX	Gilbert Charland MDDELCC	Recommandation pour la demande de modification concernant les échéanciers de certaines conditions	Transmission : 17 décembre 2014		
Sites miniers abandonnés	André Boisclair COMEX	Sophie Trudel MERN	Demande pour obtenir la cartographie des sites miniers passés et actuels sur le territoire de la Baie-James	Transmission : 19 décembre 2014		

*Compte rendu de la
325^e réunion du COMEX*

PROJET	DE	À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
Projet minier Whabouchi 3214-14-052	André Boisclair COMEX	Gilbert Charland MDDELCC	Report de la tenue des audiences publiques	Transmission : 17 décembre 2014		
	Mireille Paul MDDELCC	André Boisclair COMEX	Transmission de renseignements complémentaires : a. Bilan et compensation des dommages sérieux aux poissons b. Détermination des teneurs de fond dans les eaux souterraines c. Qualité des eaux de surface et des sédiments	Réception : 19 décembre 2014		- Pour recommandation
Projet d'usine de production de granules de bois à Chapais par Rentech inc. 3214-23-005	Mireille Paul MDDELCC	André Boisclair COMEX	Transmission d'une étude d'impact	Réception : 5 décembre 2014		- Pour recommandation
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et déivation Rupert 3214-10-017	Lynda Roy MDDELCC	André Boisclair COMEX	Accusé réception	Réception : 15 décembre 2014		
	Lynda Roy MDDELCC	André Boisclair COMEX	Accusé réception	Réception : 15 décembre 2014		
Projet de la route 167 Nord - MTQ 3214-05-077	Lynda Roy MDDELCC	André Boisclair COMEX	Accusé réception	Réception : 15 décembre 2014		

*Compte rendu de la
325^e réunion du COMEX*

PROJET	DE	À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
Projet minier Éléonore 3214-14-042	Lynda Roy MDDELCC	André Boisclair COMEX	Accusé réception	Réception : 15 décembre 2014		
	Lynda Roy MDDELCC	André Boisclair COMEX	Accusé réception	Réception : 15 décembre 2014		
Projet minier Troilus 3214-14-025	Mireille Paul MDDELCC	Marie-Michèle Tessier COMEX	Copie des commentaires transmis au promoteur sur le Rapport annuel de surveillance et d'inspection environnementale postfermeture 2013	Réception : 17 décembre 2014		
Projet de ligne à 161kV pour BlackRock par Hydro-Québec 3214-09-027	Mireille Paul MDDELCC	Marie-Michèle Tessier COMEX	Copie de la réponse à la condition n° 8 du certificat d'autorisation	Réception : 22 décembre 2014		